

COMPTE RENDU

Table ronde « Engager les acteurs internationaux de la sécurité dans la promotion de la sécurité humaine au Burkina Faso et Niger »

Le 27 septembre 2022, Ouagadougou, Burkina Faso



Participants de la table ronde (photo: PAX)

Le mardi 27 septembre 2022 s'est tenue une table ronde à l'Hôtel Royal Beach à Ouagadougou, Burkina Faso en vue d'échanger sur les défis et les opportunités relatifs à l'engagement entre la société civile et l'Union européenne (UE) dans les domaines de la paix et la sécurité au Sahel. La rencontre était organisée par l'ONG néerlandaise PAX, représentée à l'occasion par les équipes suivantes : Protection des Civils (Utrecht, Pays-Bas), Affaires Publiques (Bruxelles, Belgique), Programme « Renforcer le Courage Civil » Sahel (Ouagadougou, Burkina Faso et Utrecht, Pays-Bas). Seize (16) représentant(e)s des OSC issues du Burkina Faso et Niger, actives dans les domaines de la transformation de conflits et la protection des droits humains, ont participé à la rencontre. Ils étaient invités à participer à un partage d'expériences sur l'engagement avec l'UE et d'autres instances internationales ainsi que les défis relatifs à cette interaction. Ce document résume les points majeurs issus des discussions qui serviront de base pour les futures actions de plaidoyer.

Objectif de la rencontre

Les objectifs de la réunion sont cités ci-après :

1. Faire un diagnostic participatif des défis majeurs en matière de dialogue et de coopération entre la société civile burkinabè et nigérienne et les acteurs internationaux de la sécurité, en particulier l'UE
2. Formuler des recommandations concrètes à l'égard de l'UE et des OSC en vue de lever les défis constatés

L'atteinte des objectifs contribue au développement de la « Facilité pour l'Engagement de la Société Civile » (FESC), une initiative pilote conçue par PAX et visant à combler le fossé entre la société civile sahélienne et l'UE.

Présentation du projet FESC

La table ronde a débuté par une brève présentation animée par PAX et visant à familiariser les participants au contenu de la Facilité pour l'Engagement de la Société Civile. Cette introduction tenait lieu d'un mini-sondage afin de mesurer le niveau de connaissance des participants sur la politique sécuritaire de l'UE au Sahel. Un tour de table rapide a révélé que personne ne disposait d'une connaissance préalable de la « Facilité européenne pour la paix » (European Peace Facility, EPF). Un résumé des caractéristiques de ce mécanisme a servi à illustrer l'importance croissante de l'UE en tant qu'acteur de la sécurité à part entière dans la région. Le manque de connaissance était révélateur de la défaillance de la stratégie de communication de l'UE envers les populations de la région en matière de son engagement sécuritaire au Sahel. La perception des manquements par rapport à la communication stratégique de l'UE s'applique également aux missions rentrant dans le cadre de sa Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) dans la région.

Plusieurs questions étaient adressées à l'équipe de PAX à l'issue de sa présentation introductive. Celles-ci concernaient notamment l'envergure et la planification du projet FESC. L'un des intervenant souhaitait savoir pourquoi le Mali n'était pas mentionné dans le contexte du projet. La question portait du constat que le Mali est au cœur des dynamiques en matière de sécurité internationale et que, par conséquent, mêmes des décideurs au niveau de l'UE pourraient être surpris que le pays n'ait pas été inclus dans le projet. L'explication donnée consistait à dire que PAX a choisi de prioriser pour l'instant les pays dans lesquels elle disposait déjà d'une base de partenaires à travers son « Programme Sahel ». Il convient de noter que des futures actions de plaidoyer dans le cadre de ce projet ne se limiteront pas au Burkina Faso et au Niger. Par ailleurs, la phase pilote du projet pourrait à terme voir l'inclusion des OSC maliennes.

Défis majeurs de l'engagement entre l'UE et la société civile

La plupart des participants indiquait avoir un niveau de connaissance limité à l'égard de l'UE et sa stratégie au Sahel. Certains notaient en passant ne pas avoir eu beaucoup d'interaction avec l'UE. Au cours des discussions, les défis suivants ont été identifiés :

Faible participation aux débats internationaux sur le Sahel

La plupart des participants ont indiqué n'avoir jamais été consultée pour prendre part à des discussions de haut niveau au sujet du Sahel ni à Bruxelles ni au niveau des Etats membres de l'UE. Les participants n'ont pas été impliqués dans l'évaluation de la stratégie et des interventions de la part de l'UE ou d'autres acteurs internationaux de la sécurité. Tous les participants indiquaient vouloir participer à des débats au niveau international sur le Sahel et d'avoir la volonté, d'ailleurs, de travailler de manière proactive à ce que cela soit atteint à travers un accès facilité à des plateformes de dialogue internationales.

Ressources et financement

Certains participants estimaient qu'il existait des barrières significatives pour bénéficier des financements de l'UE. Malgré certaines mesures officielles qui ont été prises afin d'améliorer les

procédures, il demeure souvent difficile et peu clair sur les possibilités d'accès à des fonds européens. Par ailleurs, certains reprochaient à l'UE d'accorder un traitement préférentiel aux ONG (internationales) ayant plus de ressources et une meilleure capacité de mise en œuvre et de suivi-évaluation et qui, de ce fait, n'ont pas les mêmes difficultés à respecter les critères d'éligibilité.

Contexte opérationnel

Les représentants des OSC actives dans des zones éloignées au Burkina Faso et Niger affirmaient rencontrer des difficultés considérables dans l'exécution des actions de plaidoyer envers, entre autres, les instances internationales telles que l'UE en raison des restrictions de l'espace civique et des défis sécuritaires. Dans ce contexte, les tentatives de collaboration avec des acteurs internationaux deviennent secondaires.

Réputation de l'UE

Plusieurs participants du Niger se sont exprimés de façon plus ou moins positive à l'égard de la politique sécuritaire de l'UE dans leur pays. Selon les témoignages recueillis, les forces de défense et de sécurité ayant bénéficié des formations dispensées dans le cadre de EUCAP sont perçues de façon positive par les civils. Néanmoins, la réputation de l'UE dans la région n'est pas caractérisée d'une positivité absolue. Dans une période marquée par un fort sentiment antifrçais, certaines personnes ont tendance à confondre l'UE avec la France. Les OSC actives au niveau communautaire affirmaient que cette situation les impactait parfois dans leur travail; car elles sont vues comme complices. Certains participants mentionnaient que les OSC connues pour leur attitude critique envers le rôle de la communauté internationale au Sahel (par exemple sur le plan militaire) se voient stigmatisées comme « antifrçais », des fois au point d'être exclues des rencontres politiques ainsi que des opportunités de financement.

Tous les participants ont souligné l'importance pour l'UE de cultiver des relations étroites avec la société civile locale afin d'éviter que sa réputation soit érodée. Certains participants ont aussi fait remarquer qu'il faudrait à l'UE une certaine prudence dans ses relations bilatérales avec ses partenaires dans la région. L'UE maintient des rapports étroits avec le gouvernement du Niger tout en sous-estimant le mécontentement populaire auquel font face les personnes au pouvoir. Contrairement au positionnement des Etats-Unis, la réticence de la part de l'UE à prendre une position forte lorsqu'il s'agit des cas de corruption impliquant des responsables du gouvernement nigérien (comme ce fût le cas récemment), nuit à sa réputation.

Les participants ont d'ailleurs noté qu'il manque à l'UE tout simplement des résultats concrets et visibles. Au regard de la réputation relativement positive de l'UE, certains participants observaient toutefois que l'UE devrait faire davantage en faisant pression sur les gouvernements du Sahel à respecter les principes de bonne gouvernance.



Discussions en groupes, OSC et l'équipe PAX (photo: PAX)

Vers un meilleur engagement entre l'UE et la société civile

Lors des travaux en groupes, les participants ont discuté des actions concrètes que les OSC et leurs ONG-partenaires pourraient poursuivre en vue d'améliorer leur interaction avec l'UE et d'autres instances internationales. (Voir Annex II pour les photos des flipcharts). Les trois questions majeures abordées étaient les suivantes : 1) Qu'est-ce que vous-même vous aimeriez/pourriez faire ?, 2) Quels sont vos besoins en termes d'appui institutionnel et de renforcement de capacités pour y parvenir ?, 3) Quel rôle envisagez-vous pour les ONG internationales avec lesquelles vous collaborez ? Au cours des discussions, plusieurs aspects ont été soulevés par rapport au comportement souhaité des différents acteurs. On note les recommandations ci-après :

A l'intention des OSC :

- Etablir plus de synergies et de réseaux de coordination au Burkina Faso et Niger pour faciliter l'accès des acteurs internationaux aux OSC locales
- Faire un meilleur suivi des incidents sécuritaires au Burkina Faso et Niger et établir une liste de priorités à l'intention des instances internationales

A l'intention des ONG (internationales) :

- Assouplir les procédures excessivement bureaucratiques dans les programmes de développement en faveur d'une approche participative qui accorde une place centrale aux acteurs de la société civile locale dans l'analyse du contexte et l'identification des priorités
- Réaliser un transfert de compétences au profit des OSC locales en matière de plaidoyer envers l'UE et d'autres instances internationales
- Trouver des moyens pour faciliter l'interaction entre la société civile locale et les acteurs internationaux de la sécurité aussi bien au niveau central qu'à travers le pays
- Participer à des coalitions existantes et à des campagnes nationales et internationales pour renforcer le paysage des OSC au Burkina Faso et Niger

A l'intention de l'UE :

- Mieux informer les OSC locales de la stratégie de l'UE au Sahel et vulgariser les différents mécanismes de sa politique étrangère
- Assouplir les procédures bureaucratiques dans les programmes de développement en faveur d'une approche participative, par exemple en permettant aux OSC d'identifier elles-mêmes leurs partenaires et cibles

- Simplifier les critères d'éligibilité pour bénéficier des financements de l'UE au profit des associations locales et rendre les procédures de candidature plus claires et accessibles
- Impliquer les OSC dans l'analyse des contextes nationaux et l'identification des priorités
- Prendre un positionnement plus ouvertement politique sur des questions de gouvernance concernant les réformes politiques et institutionnelles inclusives dans les pays sahéliens

Conclusion

Si les discussions de groupe s'articulaient surtout autour des défis par rapport à l'interaction entre la société civile locale et l'UE, il y a lieu de noter que tous les participants ont clairement exprimé un intérêt fort à s'engager avec l'UE ainsi que d'autres acteurs internationaux. PAX et les participants vont poursuivre la conversation en vue de décider des actions futures de plaidoyer.

Pour des questions ou des informations supplémentaires concernant cette table ronde ou les activités de PAX au Sahel, merci de contacter M. Roger MINOUNGOU (Responsable du Programme Sahel PAX, minoungou@paxforpeace.nl) et/ou Mme Selma VAN OOSTWAARD (Responsable du Projet FESC PAX, vanoostwaard@paxforpeace.nl).

ANNEX I – Liste de présence

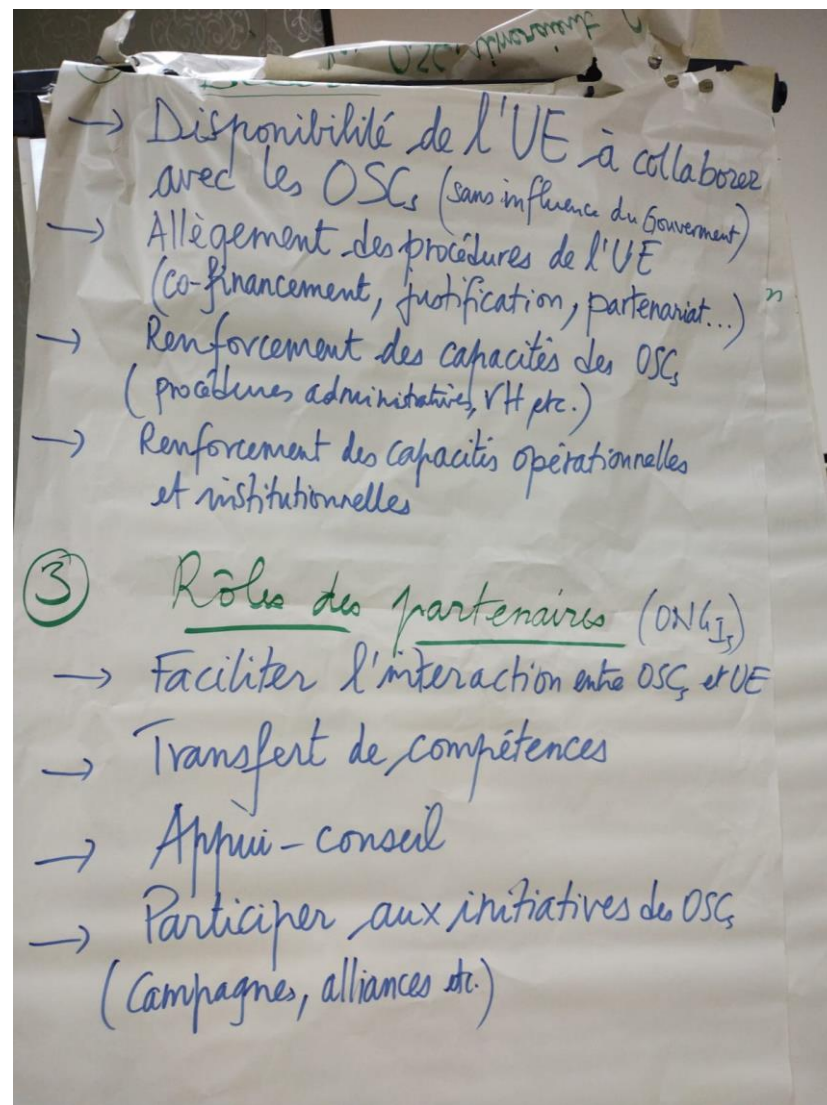
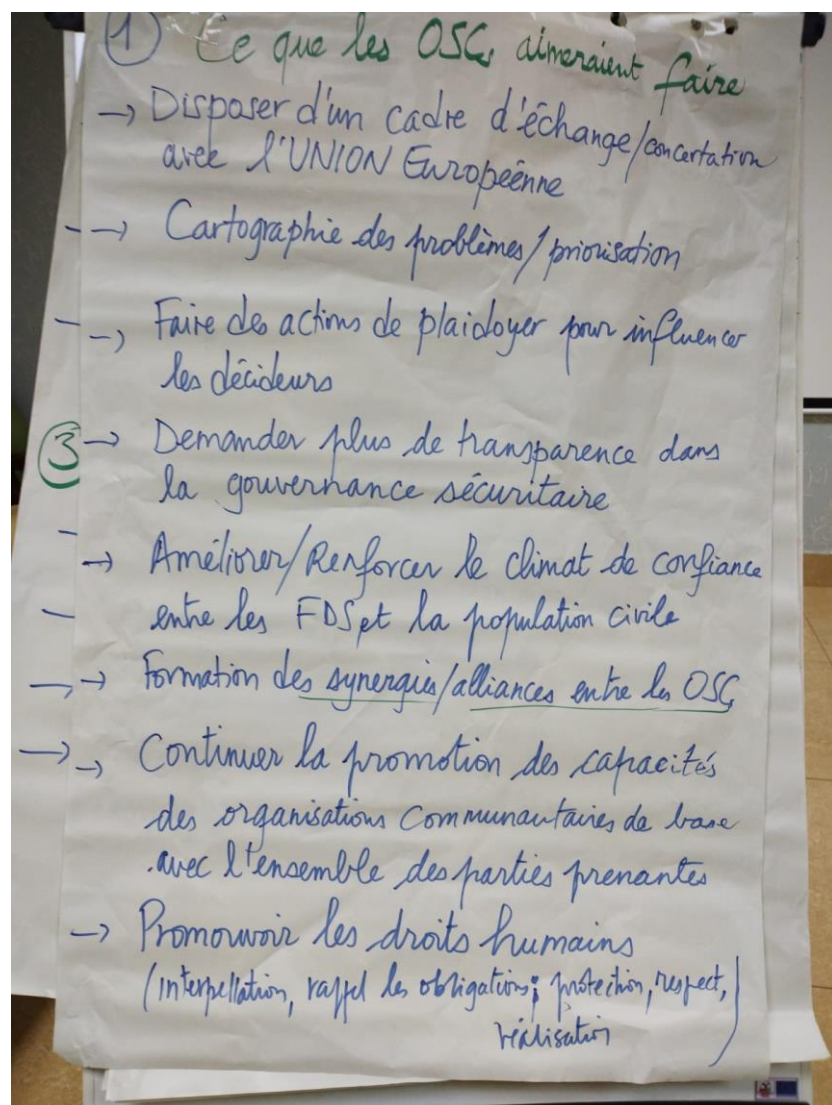
	Nom	Pays	Organisation	Position
1	Diallo, Douada	Burkina Faso	Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (CISC)	Secrétaire-Générale
2	Kafando, Inoussa	Burkina Faso	Centre d'Information et de Formation en matière de Droits Humains en Afrique (CIFDHA)	Directeur Exécutif
3	Ouedraogo, Christian	Burkina Faso	Freedom House Burkina Faso	Chargé de Projet Senior – Droits Humains
4	Ouedraogo, Sosthène	Burkina Faso	Centre pour la Qualité du Droit et la Justice (CQDJ)	Président du Conseil d'Administration
5	Sama, David Lionel	Burkina Faso	International Development Law Organization (IDLO)	Coordinateur de Terrain
6	Some, Y. Olivier	Burkina Faso	Centre d'Information et de Formation en matière de Droits Humains en Afrique (CIFDHA)	Président
7	Traore, Ali	Burkina Faso	Groupe de Recherche-Action sur la Sécurité Humaine (GRASH)	Président
8	Waerzaren, Moussa A.G.	Burkina Faso	Appel de Genève	Coordinateur de Programmes
9	Yaranangoré, Cheickna	Burkina Faso	Netherlands Institute for Multiparty Democracy (NIMD) Burkina Faso	Directeur Pays
10	Abdou, Yohanna	Niger	Réseau nigérien pour la gestion non violente des conflits (Genovico)	Coordinateur
11	Adamou, Sita	Niger	Association Nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (ANDDH)	Président
12	Adamou Yacouba, Abdoul Aziz	Niger	Réseau Panafricain pour la Paix, la Démocratie, et le Développement (REPPADD)	Chef Paix & Sécurité
13	Aissami Tchiroma, Mahamadou	Niger	Organisation for Transparency and Budgetary Analysis (ROTAB)	Directeur de Programmes
14	Fanna, Boukar Waziri	Niger	Femmes Action Développement (FAD)	Responsable de Projet

15	Kanni, Abdoulaye	Niger	Réseau National de défense des droits de l'homme (RNDDH)	Coordinateur
16	Liassou, Algabride	Niger	West Africa Network for Peacebuilding (WANEP) Niger	Chargé de Programme Alerte Précoce
17	AbdulShafi, Wael	Belgique	PAX (Brussels)	Chargé de Plaidoyer
18	Koppen, Lucas	Les Pays-Bas	PAX (NL)	Chargé du Programme Sahel
19	Minoungou, Roger	Burkina Faso	PAX (BF)	Responsable du Programme Sahel
20	Oostwaard, Selma van	Les Pays-Bas	PAX (NL)	Responsable du Projet Facilité pour l'Engagement de la Société Civile (FESC)
21	Tanggahma, Mbiko	Les Pays-Bas	PAX (NL)	Assistante d'Equipe Protection des Civils

ANNEX II – RESULTATS DES TRAVAUX EN GROUPE

Travaux en groupes : Actions que les OSC et leurs ONG-partenaires pourraient poursuivre pour améliorer l'engagement avec l'UE et d'autres acteurs internationaux

1) Qu'est-ce que vous-même vous aimeriez/pourriez faire ?, 2) Quels sont vos besoins en termes d'appui institutionnel et de renforcement de capacités pour y parvenir ?, 3) Quel rôle envisagez-vous pour les ONG internationales avec lesquelles vous collaborez ?



GROUPE 1

Q1: Qu'est-ce que vous aimeriez faire par vous-même?

- 1- Sensibilisation / Education / Formation
- 2- Interpellation
- 3- Plaidoyer
- 4- S'approprier des mécanismes et procédures UE
- 5- Auto-évaluation des OSC Cals
- 6- Re de visibilité

Q2: Quels sont vos besoins?

- 1- évaluer / Améliorer / créer cadre de concertation entre OSC-UE
- 2- Renforcer la coordination (coordination entre OSC)
- 3- Renforcement des capacités / Accompagnement
- 4- Appui institutionnel
- 5- Se conformer aux exigences du bailleur

Rôle envisagé avec les ONG
Q3: Partenaires

- 1- Partage d'expériences et expertise
entre bailleurs internationaux et OSC
- 2- Plaidoyer pour alléger les
procédures
- 3- Renforcement des capacités
— Compréhension des procédures
de l'UE